

PROGRAMME DE FORMATION

L'éveil sensoriel, corporel et les explorations motrices du bébé et du jeune enfant

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social, éducatif ainsi que des collectivités et des divers services intervenant auprès de la petite enfance (0-3 ans).

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 12 p.

Objectifs de la formation

Définir les étapes du développement psychomoteur du bébé et les besoins fondamentaux du jeune enfant.

Concevoir et animer des activités d'éveil corporel et sensoriel à destination des bébés.

Identifier la place et le rôle de l'adulte auprès du jeune enfant.

Mettre en oeuvre des principes d'organisation de l'espace d'accueil du jeune enfant.

Programme

Le développement psychoaffectif et psychomoteur du bébé.

Les étapes et les besoins fondamentaux du jeune enfant.

La mise en place des premières représentations corporelles.

Des activités d'éveil corporel et sensoriel du bébé en lien avec ses possibilités et ses besoins.

La motricité au quotidien : explorations , découverte sensorielle , découverte de soi, de l'autre, de son environnement , excitation motrice,...

La place et les postures du professionnel, le rôle de l'adulte auprès du jeune enfant.

Comment penser l'espace d'accueil des bébés dans les établissements d'accueil, les questions d'aménagement intérieur et extérieur.

La mise en place d'une pédagogie de l'éveil.

Apport des neurosciences affectives et sociales.

Méthodes et supports

" Apports théoriques et pratiques. Travail corporel. Mises en situation. Échanges. "

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.